

**CREFOP : commission Orientation**  
**Groupe de travail stages de Seconde**

**10 avril 2024**

Participants :

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Sylvain ADAM          | DRAIO                                  |
| Eric ANQUETIL         | CREFOP – FO                            |
| Frédéric BLIN         | Académie de Normandie                  |
| Frédérique BOFF       | Région Normandie                       |
| Xavier FONTAINE       | DRAFPIC                                |
| Dominique JAQUOT      | FO                                     |
| Denis LEMBOUCHER      | Agence de l’Orientation et des Métiers |
| Elisabeth MARMONTEL   | Carif-Oref Normandie                   |
| Stéphanie MORTEVEILLE | Dreets                                 |
| Laurine ROMET         | Agence de l’Orientation et des Métiers |
| Séverine TOUCHARD     | Medef                                  |

Séverine TOUCHARD introduit la réunion du groupe de travail en présentant les 2 temps prévus :

- 1<sup>er</sup> temps : état des lieux des actions de chacun et de la mobilisation des différentes parties
- 2<sup>ème</sup> temps : autres actions à envisager et objectifs à se donner

**SYNTHESE DES ECHANGES :**

**A. Etat des lieux des actions entreprises et mobilisation engagée**

**B. Les outils de communication pour booster la mobilisation des entreprises**

**C. Les interrogations liées au stage de seconde et les pistes de solution**

## A. Etat des lieux des actions entreprises et mobilisation engagée

- **Côté rectorat**, 23000 lieux de stage sont à trouver pour les jeunes à une période déjà sollicitée par les élèves des lycées professionnels.
- 1<sup>er</sup> volet : la mobilisation des acteurs

Xavier Fontaine : Le cabinet de Mme la Rectrice a adressé un courrier spécifique aux chefs d'établissement, aux services de l'état pour qu'ils puissent accueillir des stagiaires de seconde.

Puis chacun a mobilisé ses réseaux à son niveau, qui pour les responsables BDE ; les proviseurs en direction de leur personnel et des parents d'élèves qui sont entrepreneurs pour certains ; les CLEE pour qu'ils mobilisent les entreprises de leur bassin et leurs réseaux. Les DASEN (directeurs académiques des services de l'éducation nationale) mobilisent également de leur côté les écoles du secteur public et certains EPI. Les lycées professionnels sont également sollicités.

La mobilisation est envisagée de sorte que chaque personne sollicite également ses réseaux.

Nota : Les écoles primaires seront lieux d'accueil également des stages de seconde
- 2<sup>ème</sup> volet : l'accompagnement des élèves et des entreprises sur les attentes à l'égard de ce stage

Sylvain Adam : Une circulaire du 28 mars 2024 précise les choses. Elle prévoit un temps de préparation en amont du stage pour fixer les objectifs avec l'élève et l'entreprise, l'exploitation du stage pour retenir des informations clés qui seront restituées en classe de 1<sup>ère</sup> et vraisemblablement valorisées.

De la même manière, un courrier de Mme la rectrice a été adressé aux proviseurs des lycées sur ce volet pédagogique pour accompagner la partie orientation et compétence à s'orienter.
- **Côté Agence :**
- Laurine Romet présente la plateforme « Destination Métier » dans laquelle une page spéciale a été créée pour les stages de seconde séparée en 2, selon que l'on est entreprise pour mettre une offre de stage ou que l'on est lycéen pour lancer sa recherche.
- Sur la plateforme Stage de troisième, si on souhaite postuler sur une offre, on est redirigé vers « Destination Métier ». Ce devrait être également le cas d'ici au 16 avril, pour les recherches sur « Un jeune, une solution ».
- Denis Leboucher s'interroge sur le bon fonctionnement des informations en provenance de la plateforme nationale vers la plateforme régionale à savoir si les stages identifiés à Paris et qui concernent la Normandie vont apparaître sur la plateforme régionale. A priori cela fonctionnerait pour l'Occitanie. Actuellement, toutes les régions, excepté 3, ont une plateforme régionale et travaillent à la connexion avec la plateforme nationale. L'interopérabilité entre les plateformes régionales et nationale est destinée à faciliter la vie, aux jeunes, aux familles et aux entreprises pour que l'offre de stage soit visible quel que soit le lieu de dépôt.
- Sur « Destination Métier », à ce jour, il y a 820 propositions dont environ 750 stages d'observation qui peuvent intéresser les secondes.

Les départements 76 et la Manche ont abandonné leur plateforme départementale et rejoint la plateforme régionale. Les 3 autres départements n'avaient pas de plateforme et sont invités à rejoindre la plateforme régionale également.

- Denis Leboucher présente également les stages mutualisés. Il s'agit de partenariat à 2 entreprises pour accueillir des groupes de jeunes, leur présenter des métiers et mettre les jeunes en situation, à raison d'une semaine pour chaque entreprise.

Les coordonnateurs territoriaux repèrent des entreprises de proximité sur les villes de taille moyenne et les métropoles pour essayer de faire ces montages et faire des propositions aux lycées notamment pour les élèves sans solutions.

Sylvain Adam note l'intérêt d'assouplir les règles de départ, 2 semaines sur 2 lieux différents pour développer un maximum d'opportunités. Enfin, la plateforme « Un jeune, une solution » permet de disposer d'une convention clé en main préremplie.

- **Côté Dreets :**

Un travail d'informations a été fait auprès des interlocuteurs régionaux, associations d'entreprise, fédérations, organisations professionnelles.

- **Côté Medef :**

Le Medef a informé les medefs territoriaux ainsi que les 23 branches et filières adhérentes au Medef.

## **B. Les outils de communication pour booster la mobilisation des entreprises**

- La direction de la communication du ministère de l'Education Nationale a fait un kit de communication composé pour l'essentiel d'un flyer qui peut être diffusé aux entreprises et qui explique le stage, les attendus.

- Le Medef a créé un kit de communication complet pour les entreprises, des bannières, des post réseaux sociaux, des mailings prêts à l'emploi logotés Medef et un guide pratique à destination des entreprises pour accueillir au mieux les stagiaires.

- Les plateformes, en région « Destination Métier » et au niveau national « Un jeune, une solution » :

Normalement les plateformes sont interopérables à partir du 16 avril. Le Medef a pris le parti de communiquer sur les deux plateformes dans le kit national. Lors de la communication régionale, le Medef communique plutôt sur la plateforme régionale qui a été créée antérieurement à la plateforme nationale.

Denis Leboucher rappelle que l'interopérabilité fonctionne bien entre les deux plateformes, du régional vers le national, mais pas encore dans l'autre sens. Il précise également que la plateforme régionale est multi usages s'agissant des stages (stages de 3<sup>ème</sup>, de seconde, pendant les congés scolaires via les consulaires, stages pro BTS, licence...).

- L'Agence :

Les 1900 ambassadeurs métier ont eu un message spécifique concernant les stages de seconde et l'Agence a communiqué auprès des branches également.

Xavier Fontaine note qu'il ne s'agit pas de bousculer une communication déjà lancée. En revanche, il importe d'être dans une complémentarité tant que faire se peut et que chacun à son niveau, sollicite ses réseaux

### C. Les interrogations liées au stage de seconde et les pistes de solution :

- Période du stage :  
Denis Leboucher fait un retour sur la période de juin qui peut gêner les entreprises.
  
- Perception par les proviseurs et les élèves :
  - Ce stage fait partie de la démarche globale de découverte des métiers à partir de la classe de 5<sup>ème</sup> et vient finaliser tout un parcours qui permet d'affiner les choix des élèves. Les établissements ne s'interrogent pas sur l'intérêt du stage, plutôt sur la volumétrie pour que tous les élèves trouvent un stage et sur les solutions pour les jeunes qui ne trouveraient pas de stages. A priori les établissements se sont mis en ordre de marche dès qu'ils ont eu l'information avec une communication vers les élèves et les parents d'élèves.
  
- Problématique des jeunes présentant un déficit de réseau
  - Prévoir des actions auprès d'établissements qui accueillent des élèves aux origines sociales moins favorisées et sans réseau, pour une égalité des chances. Communiquer notamment les propositions de stages mutualisés ou multi-partenariats gérés actuellement par les coordonnateurs territoriaux de l'Agence pour que ces élèves qui seront sans doute en difficulté, ne se retrouvent pas sans stage au dernier moment.  
Si ces stages multi partenariats devaient se démultiplier, l'Agence devrait revoir l'organisation à l'échelle de la Région pour gérer un flux plus conséquent.
  - Les établissements pourraient mobiliser leur propre réseau développé avec le tissu économique local
  - Inciter les établissements à mobiliser les EPCI qui animent un portefeuille d'entreprises pour les élèves sans réseaux.  
En complémentarité de l'action des établissements, le groupe de travail propose de mutualiser la communication institutionnelle auprès des EPCI en priorité sur la mobilisation des entreprises. Séverine Touchard, vérifie la pertinence d'un courrier émanant du Crefop à destination des EPCI. Tout d'abord dans le cadre d'un échange entre partenaires sociaux et si accord, proposition de ce courrier sera faite au bureau du Crefop via teams sans attendre la prochaine réunion du bureau du 10 juin.
  - Solliciter Clémentine Gueras Dell'Orto de l'ADN qui anime le club des développeurs économiques normands (EPCI) pour voir quelle pourrait être son aide.
  
- Problématique annexe de mobilité des jeunes en zone rurale car il y a peu de transports en commun, tout comme en zone industrielle, d'où une difficulté d'accompagner les jeunes pour qu'ils soient sur site de 9h à 16h ou 16h30 environ.  
*Les lycées généraux n'ont pas l'habitude de régler cette problématique contrairement aux lycées professionnels qui sollicitent parfois même des financements de transports via des fonds sociaux.*
  - Mobiliser les intercos sur la problématique des transports, sur la période, sur les plus petites communautés de communes.
  - Profiter éventuellement du courrier pour les EPCI proposé dans le paragraphe précédent pour interpeller les EPCI les plus petites sur la problématique des

transports durant cette période-là (capacité de l'EPCI d'apporter une solution sur mesure : gratuité ou tarif réduit des bus, ramassage sur des communes alentour, créneaux horaires spécifiques...)

- Inciter les élèves à engager leur recherche de stage sur la ville de leur lycée, la question du transport étant, de fait, réglée et également en proximité de leur domicile.
  - Envisager le covoiturage avec des limites : il s'agit d'élèves mineurs et cette modalité a du mal à se mettre en place dans les entreprises
- **Autres acteurs à mobiliser :**
    - Les responsables du bureau des entreprises : cette fonction au sein de l'Education nationale est cependant en construction
    - Sollicitation des grands élus (députés et sénateurs) : idée à creuser par l'Education Nationale
    - Piste complémentaire proposée à l'Education Nationale : solliciter les 3 niveaux de fonction publique
  - **Autre action à venir :**
    - Séverine Touchard s'interroge sur la possibilité d'être informés au fil de l'eau des élèves qui auront trouvé un stage.  
Xavier Fontaine confirme que la plateforme « Un jeune, une solution » permet d'avoir un retour numérique par rapport aux conventions de stage éditées. Pour autant, de nombreuses conventions se feront sous format papier. Donc, la seule façon d'avoir une vision précise passera par une gestion par l'établissement, non encore mise en place au moment de la réunion.

**Prochaine réunion du groupe de travail :**

14 mai à 15h :

Séverine Touchard demande aux participants du groupe de travail, de venir avec quelques indicateurs pour mieux cibler la mobilisation des entreprises, des jeunes, des provideurs, notamment un point sur les conventions signées pour pouvoir réorienter l'action des membres de la commission, côté entreprises ou autres acteurs par rapport à certains territoires.

Denis Leboucher pourra refaire un point sur les stages multi partenariats voire il partage les informations en amont avec Xavier Fontaine et Sylvain Adam.

*En P.J. la carte des coordonnateurs territoriaux de l'Agence*